

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**Objet : Conseil Municipal**

---

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 22 septembre 2022**  
**A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André**  
**Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

**✚ Commune de MONTRÉVERD :**

- **Désignation du secrétaire de séance ;**
- **Arrêt du procès-verbal** de la réunion du conseil municipal du 7 juillet 2022 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.;
- **Finances – Marchés publics :**
  - Demande de subvention auprès du Département de la Vendée, pour l'acquisition de meubles pour les bibliothèques ;
  - Validation de transfert des excédents du budget assainissement ;
  - Validation de la nouvelle convention d'entretien de la Chabotterie ;
  - Prospective budgétaire ;
  - Validation du rapport de la C.L.E.C.T prenant en compte les charges transférées pour la compétence Gestion des Eaux pluviales ;
  - Validation du rapport de la C.L.E.C.T prenant en compte les charges transférées pour l'organisation du festival « Les Ephémères » ;
  - Validation du montant de l'attribution de compensation 2022 versée à la commune de Montréverd ;
- **Affaires Générales :**
  - Renouvellement d'une convention de mise à disposition de personnel, auprès de l'OGEC de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
  - Désignation d'un correspondant Incendie et Secours ;
  - Point visite d'inspection de l'église de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
  - Création d'un emploi d'adjoint technique ;
  - Mise à jour du tableau des effectifs ;
- **Point Intercommunalité :**
- **Point sur les différentes Commissions communales et questions diverses :**

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET, Maire**

